



DROITS

PREVENTION

DIRECCTE

Unité Départementale d'Indre et Loire

La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Indre et Loire

La Direccte Centre-Val de Loire, service déconcentré de l'Etat en région, assure le pilotage des politiques publiques, du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la protection des consommateurs.

L'Unité Départementale d'Indre-et-Loire assure le contrôle en entreprise de l'application des règles relatives au travail (inspection du travail), renseigne sur la législation du travail, conseille les employeurs, salariés, syndicats et institutions représentatives du personnel. Elle anime la politique de l'emploi en coordonnant l'intervention de ses acteurs, accompagne les mutations économiques par la veille, l'instruction des Plan de Sauvegarde de l'Emploi (P.S.E.) et contribue aux dynamiques économiques territoriales.

Inscrivant son action dans le cadre de l'Organisation International du Travail (O.I.T.) dont la déclaration du 100ème anniversaire rappelle l'objectif de la garantie pour tous de la dignité au travail et de l'égalité de genre au travail, l'action du ministère vise à agir sur tous les leviers permettant d'aboutir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : égalité salariale, accès à la formation, mixité des métiers, lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel au travail.

La Direccte Centre-Val de Loire forme ses agents, informe les employeurs de leur obligation de prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel et relaie les informations du réseau. L'inspection du travail accueille les hommes et les femmes victimes de violences sexiste et sexuelle au travail en garantissant la confidentialité des plaintes, les renseigne sur leurs droits et les oriente vers les dispositifs appropriés. Elle mène des enquêtes sur le respect de leurs obligations par les employeurs.